

Spanish Presidency of the European Union

OSCE Permanent Council No. 810
Vienna, 20th May 2010

Réponse de l'Union européenne à Mme Maria Grazia Giammarinaro, Représentante spéciale et Coordinatrice pour la lutte contre la traite des êtres humains

L'Union européenne salue chaleureusement la Représentante spéciale à l'occasion de sa première intervention au Conseil permanent et la remercie pour la qualité de son exposé.

L'état des lieux que vous dressez est inquiétant. L'ampleur, la croissance, la diversité et les mutations du phénomène de la traite nous imposent une grande vigilance : sans bon diagnostic, il n'est point de remède efficace. L'Union européenne partage votre constat selon lequel divers réseaux criminels contrôlent ce commerce très lucratif en usant des méthodes propres à la criminalité organisée, notamment la corruption. Ce drame humain constitue une menace réelle à la sécurité de nos pays. La mise en œuvre des dispositions pénales prises ces dernières années est une priorité, car l'impunité dont bénéficient les trafiquants les encourage à poursuivre leur sinistre commerce.

Résolument engagée dans la lutte contre ce fléau, l'Union européenne soutient de longue date qu'il est nécessaire de lutter simultanément sur trois fronts : la prévention, l'assistance aux victimes et la poursuite des auteurs. A ce titre, votre approche nous satisfait pleinement, car sans négliger la prévention et le traitement humain des victimes, vous insistez également sur la nécessité de consacrer davantage de moyens policiers et judiciaires à combattre les réseaux criminels de la traite.

S'agissant du projet de directive relative à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains et à la protection des victimes récemment proposé par la Commission européenne, il sera naturellement examiné avec intérêt par le Conseil de l'Union européenne.

Conformément à vos intentions, nous vous encourageons à améliorer la coordination interne au sein du Secrétariat et avec les institutions, ainsi que vos efforts de coopération avec d'autres acteurs, notamment au sein de l'Alliance. Ces efforts s'inscrivent pleinement dans l'esprit du processus de Corfou, en particulier dans le domaine des menaces transnationales. En ce qui concerne les activités de votre bureau, la série d'ateliers consacrés à la traite à des fins d'exploitation par le travail lancée l'an dernier nous semble concrète et utile. La traite à des fins d'exploitation sexuelle et la traite des enfants sont également des préoccupations que nous partageons avec vous.

Pour conclure, l'Union européenne vous assure de son plein soutien et vous souhaite bonne chance dans l'exercice de vos fonctions.

Los países candidatos TURQUÍA, CROACIA* y la ANTIGUA REPÚBLICA YUGOSLAVA DE MACEDONIA*; los países del Proceso de Estabilización y Asociación y los países candidatos potenciales, ALBANIA, BOSNIA Y HERZEGOVINA, MONTENEGRO y SERBIA; el país de la Asociación Europea de Libre Comercio y miembro del Espacio Económico Europeo ISLANDIA; al igual que la REPÚBLICA DE MOLDAVIA, ARMENIA, AZERBAIYÁN y GEORGIA se suman a esta declaración.

*Croacia y la Antigua República Yugoslava de Macedonia siguen perteneciendo al proceso de Estabilización y Asociación.